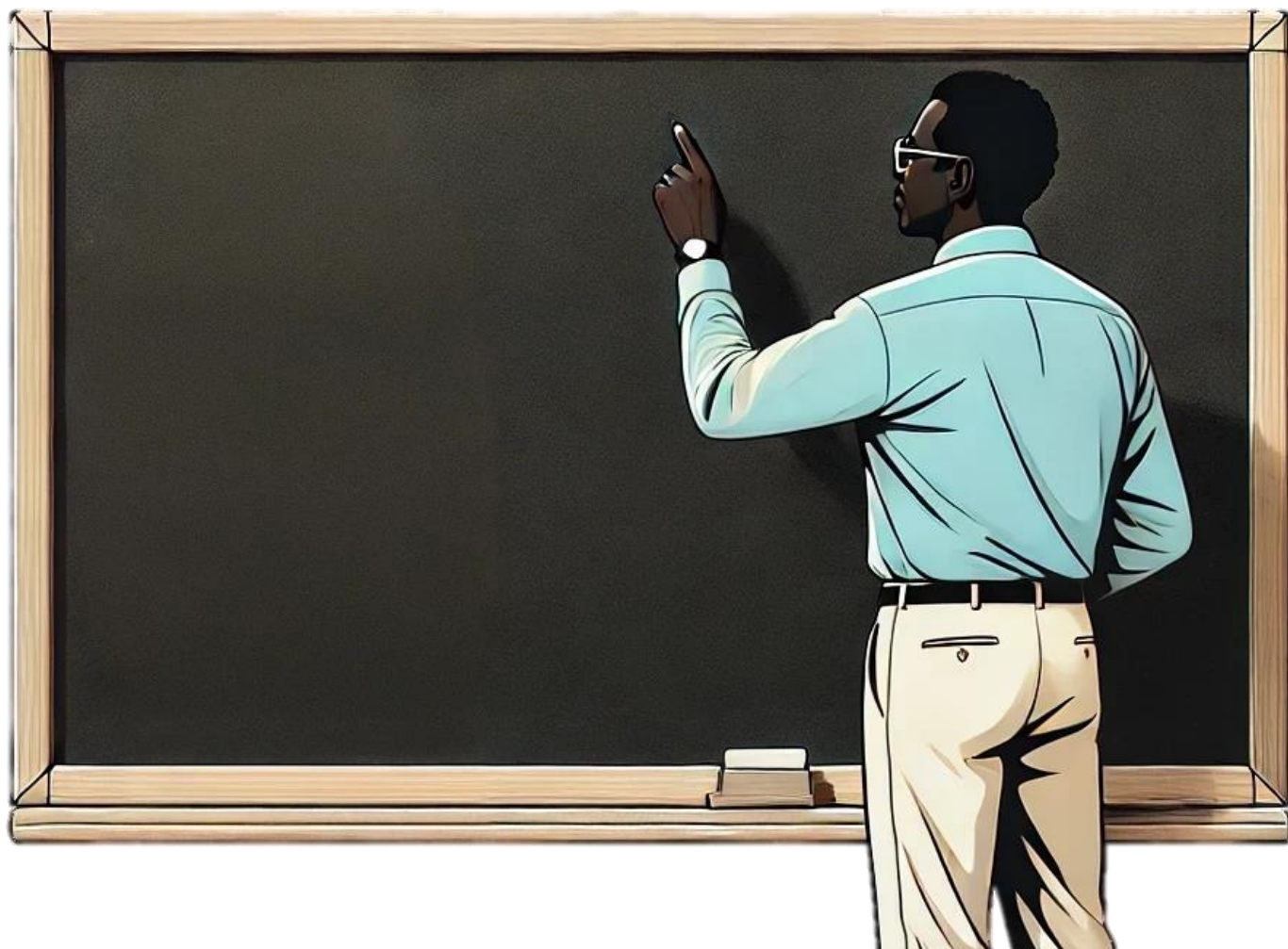




MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



GUIDE DE L'ENCADRANT

CELLULES D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DES APPRENANTS

EUROCHAM
CHAMBRE DE COMMERCE EUROPÉENNE DU BÉNIN



Financé par
l'Union européenne

1 - L'orientation scolaire c'est quoi ?

1.1 - L'importance de la mise en place d'un processus d'orientation scolaire

L'orientation en milieu scolaire au Bénin revêt une importance capitale. Le gouvernement, au travers du PAG 2021 – 2026 a fait de l'enseignement technique et professionnel une priorité au travers de la construction de lycées techniques et professionnels mais aussi de la promotion de cet enseignement auprès des jeunes, ce qui se traduit notamment par la mise en place d'outils d'orientation professionnels.

L'ambition de l'orientation scolaire est de permettre aux élèves de mieux comprendre leurs aptitudes, leurs intérêts et leurs aspirations futures. En identifiant leurs forces et leurs faiblesses, les élèves peuvent choisir des filières d'études qui correspondent à leurs profils, ce qui augmente leurs chances de réussite académique et professionnelle.

Une orientation efficace aide à réduire le taux d'abandon scolaire en dirigeant les élèves vers des domaines qui les motivent et qui sont en adéquation avec leurs ambitions professionnelles. Cela contribue également à réduire le chômage en formant une main-d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins du marché du travail.

L'orientation en milieu scolaire peut également jouer un rôle dans la promotion de l'égalité des chances en offrant un accompagnement personnalisé aux élèves issus de milieux défavorisés ou marginalisés. En les aidant à identifier et à exploiter leurs talents, elle contribue à briser les barrières sociales et à favoriser leur intégration sociale et professionnelle.

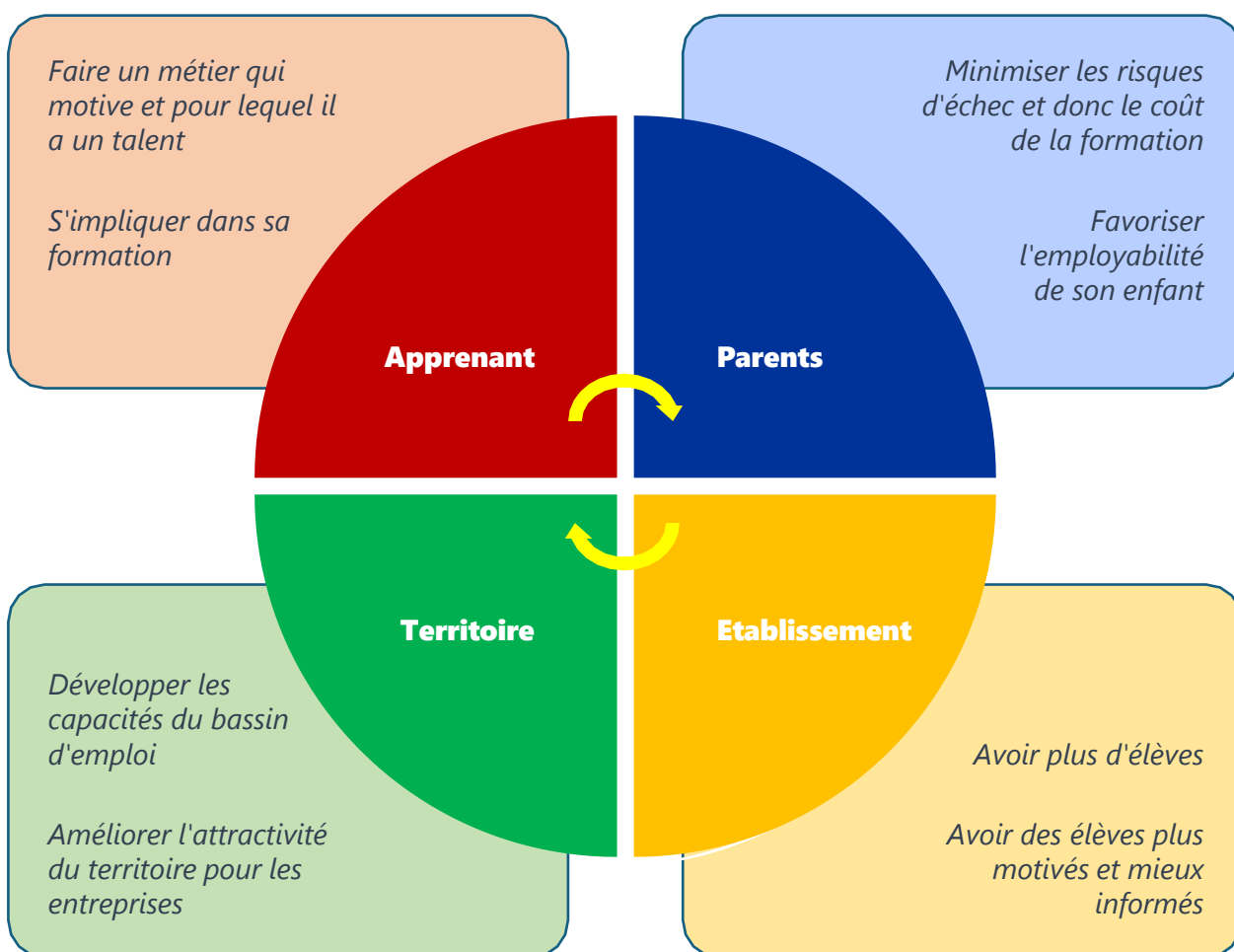
En somme, l'orientation en milieu scolaire au Bénin est essentielle pour guider les élèves dans leurs choix d'études et de carrière, pour réduire le décrochage scolaire, pour lutter contre le chômage, pour promouvoir l'égalité des chances et pour développer leur accès aux emplois d'avenir.

Au regard de ces éléments, il est fondamental que les personnes qui encadrent les jeunes dans leur orientation disposent d'outils pratiques pour accompagner ce processus.

1.2 - Qu'est que l'orientation ?

1. L'orientation scolaire est un processus visant à accompagner les élèves dans la découverte de leurs intérêts, de leurs aptitudes, de leurs valeurs et de leurs aspirations futures afin de les aider à prendre des décisions éclairées en matière d'éducation et de carrière. Ce processus comprend plusieurs aspects :
 - Découverte de soi : Les conseillers d'orientation aident les élèves à mieux se connaître en identifiant leurs forces, leurs faiblesses, leurs intérêts, leurs valeurs et leurs objectifs personnels.
 - Exploration des options : Les élèves sont informés sur les différentes filières d'études, les métiers et les perspectives professionnelles associées. Ils explorent les différentes possibilités qui s'offrent à eux en fonction de leurs profils.
 - Prise de décision : À partir des informations recueillies sur eux-mêmes et sur les différentes options disponibles, les élèves sont guidés dans la prise de décision concernant leur parcours scolaire et professionnel.
 - Planification : Les conseillers d'orientation aident les élèves à établir des plans concrets pour atteindre leurs objectifs éducatifs et professionnels. Cela peut inclure le choix des cours, des programmes d'études, des stages et des activités extrascolaires.
 - Soutien continu : L'orientation scolaire ne se limite pas à une seule séance de conseil. Elle est un processus continu qui accompagne les élèves tout au long de leur parcours éducatif et professionnel, en les aidant à ajuster leurs plans en fonction de leurs évolutions personnelles et des changements survenant dans le monde du travail.
2. En résumé, l'orientation scolaire est un processus dynamique et personnalisé qui vise à aider les élèves à prendre des décisions éclairées concernant leur éducation et leur carrière en se basant sur une connaissance approfondie d'eux-mêmes et des options qui s'offrent à eux.

1.3 - Bénéfices de la démarche pour les différents acteurs



2 - Objectif et raison d'être du présent guide

2.1 - A qui est destiné le présent guide ?

Le présent guide est conçu pour les personnes (animateurs des Cellules d'Orientation Professionnelle des Apprenants, professeurs, chefs d'établissement...), chargés de conduire les séances d'information et de sensibilisation à l'orientation scolaire et professionnelle.

Les pré-requis pour utiliser ce guide :

- Comprendre l'importance d'une bonne orientation dans la réussite scolaire des jeunes et donc dans leur employabilité
- Développer sa curiosité sur la méthodologie de l'orientation scolaire et professionnelle et sur son environnement socio- économique (*en savoir plus*)
- Ecouter les autres pour répondre à leurs besoins d'information sans influencer ni juger ;
- Transmettre un message de manière claire et assertive ;
- Développer une relation de service et non une relation d'autorité (la fonction de l'animateur n'est pas de commander, mais de répondre aux besoins des bénéficiaires) ;
- S'adapter aux différents publics - faire preuve de créativité.

2.2 - Bénéficiaires des actions d'orientation professionnelles

Les bénéficiaires de l'orientation sont regroupés en diverses catégories.

- Le public cible :
 - Les apprenants de l'éducation de base (jusqu'en classe de terminale);
 - Les apprenants du supérieur ayant une vocation tardive à l'apprentissage ;

Ces actions peuvent aussi être déclinées sur des publics plus vulnérables sous réserve de conditions de succès :

- Les non scolarisés et les déscolarisés ;
 - Travail avec les associations pour accéder à ses populations
 - Intervention dans la langue communément utilisée au quotidien
 - Apport des outils internet pour les vidéos, sites en ligne ...
 - A ce titre des partenariats avec les opérateurs téléphoniques peuvent être mis en place
- Les personnes handicapées ;
 - Si ces personnes sont scolarisées le processus est le même que pour les autres personnes scolarisées – toutefois on sera attentif à tenir compte du handicap pour rendre accessible les messages. ex ; prévoir une salle en rez de chaussée en cas de handicap moteur, prévoir des explications orales complètes en cas de cécité visuelle, ... Ces modalités sont à organiser avec l'école accueillant ces jeunes en amont de l'animation
 - Si ces personnes ne sont pas scolarisées, il s'agira de cumuler les conseils pour les non scolarisés et pour les personnes handicapées scolarisées
- Les parents

2.3 - Quand mettre en place des séquences d'orientation ?

Le processus d'orientation peut être commencé dès le CM à destination des parents et apprenants. Pour ce qui concerne l'enseignement technique on se concentrera sur les classes d'orientation vers les établissements techniques soit la 5ème et 3ème pour attirer vers l'enseignement technique. Pour les filières prévoyant une orientation à mi-parcours, ces outils pourront aussi être utilisés pour cet objectif.

2.3 - Les outils à votre disposition

Outils	Objectifs	Cible	Moment d'utilisation	Acteur de mise en œuvre
Organiser des journées de l'orientation	Attirer des apprenants motivés vers l'enseignement technique	Apprenant et parents	5 ^{ème} ou 3 ^{ème}	Les établissements techniques de préférence réunis territorialement
Animer une séquence d'orientation scolaire avec des élèves en enseignement général	Attirer des apprenants motivés vers l'enseignement technique Faire prendre conscience de la réalité de l'enseignement technique pour prévenir les abandons	Apprenant et parents Sensibilisation des professeurs de l'enseignement général	5 ^{ème} ou 3 ^{ème}	Les établissements techniques
Animer une séquence d'orientation en individuel	Consolider ou réviser l'orientation Consolider la motivation et l'implication des apprenants	Apprenants	à l'entrée ou à mi-parcours de l'enseignement technique	Les établissements techniques

3 - Les kits outils

3.1 - Organiser des journées de l'orientation scolaire et professionnelle

Objectif

Assurer l'accès à l'information relative aux métiers d'avenir en lien avec les aptitudes et les projets professionnels des apprenants des collèges et lycées et en cohérence avec les métiers d'avenir au Bénin.

Les journées de l'orientation se déroulent sur 3 jours et alternent des conférences et des temps de rencontres avec les entreprises et, le cas échéant, les organismes de formation de l'enseignement technique.

Phase de préparation

1^{ère} étape : Identifier les intervenants

- Animation des conférences
 - Pour assurer l'animation des conférences, il s'agit de trouver 1 ou 2 intervenants capables de monter et animer une conférence sur les thèmes suivants :
 - Le rôle et la nécessité de l'orientation scolaire et professionnelle
 - Pourquoi et comment entreprendre ?
 - Les critères de choix des intervenants sont :
 - Etre un professionnel de l'orientation scolaire et professionnelle de rang universitaire,
 - Avoir une facilité de contact avec les apprenants des collèges et lycées,
 - Avoir une aisance de communication sur l'orientation avec des exemples édifiants,
 - Savoir développer une écoute active des besoins des apprenants
 - Il s'agira ensuite de valider avec eux les conditions de leur intervention sachant qu'il faut qu'ils soient disponibles sur les 2 jours, de rédiger et de signer une convention.
- Les rencontres entreprises
 - Il s'agit ici de « recruter » les entreprises partenaires de l'évènement
 - Pour cela, il faut aller voir les entreprises du secteur et les engager dans la démarche pour qu'elles soient présentes sur les 2 jours en leur présentant leur intérêt à être actrices de la démarche.
 - Quelques arguments pour les convaincre :
 - Visibilité à l'entreprise
 - Participation à la formation technique et professionnelle de la jeunesse
 - Préparation de la relève de qualité pour le secteur privé
 - Pour conclure cet accord n'hésitez pas à rédiger et signer une convention.
- Les autres organismes de formation de l'enseignement technique
 - Selon votre choix il peut être intéressant de se réunir avec d'autres établissements afin de partager les coûts et l'organisation.
 - Il s'agit ici de déterminer les établissements partenaires et de négocier les modalités du partenariat puis de rédiger et de signer une convention.

- Les établissements d'enseignement général invités
Toute cette démarche a pour objectif de sensibiliser les apprenants, il est donc important de rencontrer les établissements d'enseignement général du secteur pour s'assurer qu'ils feront venir leurs apprenants et sur quelle demi-journée
Une fois l'accord établi la rédaction et la signature d'une convention permettront de valider les modalités de participation

2^{ème} étape : Repérer le lieu approprié

Le repérage consiste à identifier la salle de classe, une salle de réunion l'amphithéâtre ou l'espace où sont censées se dérouler les activités de l'orientation. Le lieu retenu doit avoir une capacité d'accueil oscillant entre 150 et 1.000 apprenants, offrant les bonnes conditions d'installation, d'écoute et de sécurité. Le site choisi devrait pouvoir disposer de l'espace suffisant pour accueillir les stands au profit des lycées et centres de formation professionnelle qui y exposeront leurs offres de formation et leur savoir-faire (*réalisations pratiques, travaux de maçonnerie, de mécanique, produits d'élevage, de pêche, hôtellerie, restauration etc.*)

Un espace aéré et suffisant est généralement consacré aux professionnels ciblés en fonction des spécificités économiques de la ville/région pour entretenir directement les apprenants sur les réalités de la gestion de leurs activités quotidiennes.

3^{ème} étape : Organiser la logistique

La salle de conférence devrait disposer d'un nombre suffisant de chaises avec accoudoir pour faciliter la prise de notes aux apprenants et d'une bonne sonorisation pour une meilleure qualité d'écoute.

Pour les rencontres entreprises, un modèle de stand d'exposition avec deux chaises pour l'encadrant fait ses preuves. L'organisation peut les mettre à disposition et les entreprises en assurent le branding par elles-mêmes.

En ce qui concerne les tables rondes avec les professionnels, une table avec dix (10) chaises sont bien indiquées pour les échanges immersifs.

4^{ème} étape : Communiquer

La communication est transversale et se déroule pendant toute la période de planification et de mise en œuvre des activités de l'orientation professionnelle. Elle est multimédia et combine tous les canaux pouvant porter le plus loin possible, les échos de l'activité.

Il s'agit donc de prévoir une communication en amont pour favoriser la fréquentation mais aussi de prévoir la communication pendant et après l'évènement pour diffuser au plus grand nombre y compris aux absents

- La communication en amont
 - Poser des flyers et autres visuels dans l'espace public à travers la ville/commune
 - Prendre contact avec les radios de proximité pour les communiqués et la couverture médiatique de l'activité
 - Mobiliser ; le cas échéant, d'autres canaux de communication traditionnels en vigueur sur votre territoire
- Organiser les captations pendant
 - Prévoir un reporter photo et vidéo pour les meilleures séquences.
 - Assurer la diffusion du reportage radio en français et en langue locale.

Phase de déroulement de l'agenda

Globalement, les activités de l'orientation se déroulent sur trois (3) jours et en trois (3) étapes

Jour	1 ^{er} jour	2 ^{ème} jour	3 ^{ème} et dernier jour
Contenu et activités	<p>08h30 – 09h : Cérémonie d'ouverture avec les autorités politiques et administratives locales/nationales</p> <p>09h - 10h30 : Animation de 2 conférences en salle</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} conférence : <i>Le rôle et la nécessité de l'orientation scolaire et professionnelle</i> - 2^{ème} conférence : <i>Pourquoi et comment entreprendre ?</i> <p>10h30 - 11h15 : Visite des stands et échanges avec les encadrants</p> <p>11h15 - 12h15: Echanges avec les professionnels autour des tables rondes</p>	<p>09h-10h30 : Animation de 2 conférences en salle</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} conférence : <i>Le rôle et la nécessité de l'orientation scolaire et professionnelle</i> - 2^{ème} conférence : <i>Pourquoi et comment entreprendre ?</i> <p>10h30-11h15 : Visite des stands et échanges avec les encadrants</p> <p>11h15-12h15 : Echanges avec les professionnels autour des tables rondes</p>	<p>09h-10h30 : Conférence sur le rôle et la responsabilité des parents dans l'orientation professionnelle des enfants</p>

NB : S'il arrive que les apprenants d'une promotion ne peuvent pas tenir dans la salle en une seule fois, on les prend en deux groupes, soit l'un le matin et l'autre l'après-midi avec les mêmes activités. Habituellement, les apprenants des classes de 3^{ème} passent le premier jour et ceux des terminales, le deuxième jour.

Phase d'évaluation interne et de rapportage

A la fin de chaque journée, l'équipe de suivi fait le point des activités de l'orientation professionnelle à l'aide de l'outil SEPO (Succès-Echecs-Potentialités-Obstacles) qui lui permette de faire le rapportage de la mission de l'orientation. Les échecs et obstacles relevés permettent de formuler des propositions concrètes qui apportent des pistes d'amélioration à des étapes suivantes.

Phase de communication post journées

- Diffuser largement les capsules vidéo réalisées
- Collecter le feedback des réactions des apprenants auprès des parents et enseignants. Vous pouvez utiliser les fiches d'évaluation du processus d'animation de séquence d'animation scolaire pour apprenant et pour les parents.

3.2 - Animer une séquence d'orientation scolaire avec des élèves en enseignement général

Objectifs et modalités générales

L'objectif de la séquence d'orientation scolaire est de permettre à chaque apprenant de déterminer la filière de formation qui lui donnera le plus de chances de succès au regard de :

- Sa motivation
- Ses compétences et potentiels
- Ses possibilités matérielles

Elle se déroule en 2 séquences d'une demi-journée de préférence avec une intersession de 2 à 3 semaines entre les 2 séquences durant le premier trimestre de l'année scolaire.

Si possible une réactivation en milieu d'année permettra d'optimiser l'efficacité. Cette réactivation peut se faire via les journées de l'orientation.

Préparation d'une séance d'animation

Pour préparer une séance, l'animateur doit prendre en compte les aspects suivants :

- Impliquer les personnes ressources :
 - Dès le démarrage de l'organisation et tout au long du processus, travailler conjointement avec les responsables de l'établissement et la ou les personnes impliquées dans l'orientation (professeurs des classes, conseiller en orientation de l'établissement...) et dans l'organisation logistique (responsable des salles...)
 - Au moins 1 mois avant l'intervention, communiquer auprès des représentants des parents d'élèves et les impliquer dans la communication auprès des parents
le cas échéant procéder de même avec l'association des élèves
 - Penser à prévenir au plus tôt les intervenants que vous souhaitez faire témoigner (témoins, entreprise, autorités etc.)
 - Prévoir le matériel (vidéo projecteur, tableau papier et feutres, documents à photocopier...)

- Choisir une période adaptée en tenant compte des critères suivants :
 - de préférence pendant le 1er trimestre
 - éviter les périodes précédant les évaluations dans les collèges
 - disponibilités des intervenants
- Se renseigner en amont de l'animation sur :
 - Le profil et les attentes des participants – apprenant
 - La possibilité d'échanger avec les parents
- Choisir le lieu d'animation :
 - pour les apprenants et autres acteurs de la vie scolaire : dans les établissements scolaires (une salle de classe, salle polyvalente, ou plein air, etc.) ;
 - pour les parents, les leaders d'opinions, les sages, les élus locaux, etc. : choisir un endroit suffisamment spacieux pour accueillir chacun et favoriser l'échange;
- Adapter la séquence au regard des éléments recueillis :
 - Adaptation des objectifs à atteindre
 - Délimitation du contenu et du message à traiter
 - Adaptation des supports de l'animation
 - Adaptation des règles de fonctionnement des séances
- Organiser le lieu d'animation
 - Disposer les participants de manière à éviter si possible la disposition frontale
 - Installer et vérifier le fonctionnement des équipements et matériels

Les conditions de succès d'une séance d'animation

- Venir bien avant les participants pour s'assurer de la mise en place de la logistique, l'état de la salle, disposition du mobilier, la disponibilité du matériel de travail, etc.
 - Accueillir les participants pour les mettre à l'aise
 - Se présenter (à la première rencontre)
 - Faire le rappel de la dernière séance (au séquence suivante)
 - Présenter le thème, les objectifs et le déroulé de la séance du jour
 - Expliquer ou rappeler les règles du jeu de la séquence : participation active, écoute, respect et bienveillance dans les échanges, et autres règles que vous souhaiteriez ajouter
 - Etablir la liste de présence
 - Pour chaque activité d'échange ou de réflexion :
 - lancer les activités en expliquant l'objectif et les modalités de la séquence
 - gérer les échanges participants-participants et animateurs-participants
 - faire la synthèse et la présentation du message avec une prise en compte des productions (intellectuelles) des participants
 - Evaluer de la séance : mesurer le degré de satisfaction des apprenants
 - Fixer ou rappeler la date et l'objectif de la prochaine séance
 - Clôturer la séance
 - Faire l'analyse réflexive pour s'auto-évaluer afin de tirer les leçons à l'issue de la séance
 - Mettre à jour son cahier de compte rendu journalier afin de faciliter la production des rapports hebdomadaires ou mensuels.

Déroulé général du programme "orientation scolaire"

Séquence 1

Module 1 : Mise en route

Identifier les résultats attendus et l'organisation du programme
Cerner ce qu'est l'orientation et définir ses enjeux
Découvrir les différentes étapes du processus d'orientation professionnelle et leurs caractéristiques

Module 2 : Exploration des métiers et des professions

Réinterroger ses représentations sur les métiers pour ouvrir le champ des possibles
Réaliser une enquête sur les métiers et professions

Séquence 2

Module 3 : Elaboration d'un projet professionnel

Se connaître : Evaluer ses atouts, ses limites, sa passion et ses intérêts en vue du choix de son projet professionnel
Rédaction d'un projet professionnel

Module 4 : Exploration des dispositifs de formation

Identifier les dispositifs de formation de l'EFTP au Bénin

Déroulement des modules

Séquence 1 : L'orientation – Lancer la réflexion

NB : Si l'animation s'adresse aux parents ou aux acteurs du territoire, le même déroulé pourra être utilisé avec quelques ajustement précisé dans la partie « Note »

Modalités d'animation		Durée	Outils	Note
Module 1 : Mise en route – 1h10				
Identifier les résultats attendus et l'organisation du programme	Présentation du programme : résultats attendus, avantages, modules à développer, cibles, déroulé, règles du jeu Présentation de l'animateur et de son établissement Réponse aux questions	20 mn	Diaporama Vidéo projecteur	Il est important que chaque participant ait pris la parole
Cerner ce qu'est l'orientation et définir ses enjeux	Question en grand groupe : "Hélicoptère ?" Puis : "Quel lien faites vous avec l'orientation ?" Apport de l'animateur sur le concept d'orientation et les enjeux pour chacun	20 mn	Diaporama Vidéo projecteur	Pour les parents et les acteurs du territoire remplacer l'analogie « hélicoptère » par un brainstorming sur ce qu'est pour eux l'orientation et ses enjeux
Découvrir les différentes étapes du processus d'orientation professionnelle et leurs caractéristiques	Travail en sous groupe – 10' : notez tout ce qui vous paraît utile pour pouvoir vous orienter Chaque groupe présente ses réflexions en 2 minutes Synthèse de l'animateur	30mn	Diaporama Vidéo projecteur	
Module 2 : Exploration des métiers et des professions – 1h15				
Réinterroger ses représentations sur les métiers pour ouvrir le champ des possibles	Travail en individuel – 5' : exercice "métiers souhaités / métiers non souhaités" Chacun note sur le tableau d'un côté ceux qu'il souhaite faire et de l'autre ce qu'il ne souhaite pas Question en grand groupe : que se passerait-il si tout ces métiers "non souhaités" n'existaient pas ? Apport de l'animateur sur l'importance et la possibilité de réussite dans ces métiers Faire réagir sur les convictions par rapport à l'orientation	30 mn	Diaporama Vidéo projecteur Tableau	Prévoir en amont des exemples de réussite et des éléments sur les opportunités dans les métiers « non souhaités » et surtout en lien avec les métiers sur lesquels votre établissement forme Vous renseigner en amont sur les métiers d'avenir sur votre territoire

Objectifs		Modalités d'animation		Durée	Outils	Note
Réaliser une enquête sur les métiers et professions	Diffusion de 3 à 4 vidéos de professionnels expliquant leur métier - faire le lien le cas échéant avec la liste des métiers souhaités Pour chaque vidéo, en grand groupe, définir les caractéristiques du métier, ses atouts et ses contraintes, les perspectives d'évolution dans le contexte bénoinois Demander aux participants si ils ont des questions sur d'autres métiers auxquels forment votre école	30 mn	Choisir 3 ou 4 vidéos en lien avec votre établissement et/ou les métiers principaux de votre territoire (cf base eurocham + internet) Diaporama Vidéo projecteur Tableau (ne pas effacer les métiers de la séquence précédente)	Si possible organiser un panel de professionnels locaux : dans e cas prévoir plutôt 1h sur cette séquence Préparation : Indiquer aux témoins l'ordre d'intervention, la durée d'intervention 10' et les points à aborder lors de leur exposé structure d'un témoignage Pendant l'échange : gérer le temps, assurer la modération et organiser la parole pour les questions		
	Présentation de l'outil questionnaire sur les métiers Organiser des binômes : chaque binôme travaille sur un métier de préférence faisant partie de la liste des métiers souhaités Ce travail sera à présenter en séquence 2	15 mn	Diaporama Vidéo projecteur Questionnaire sur les métiers	Partie à supprimer pour les parents et acteurs du territoire Premier travail d'intersession d'où l'importance de prévoir 2 à 3 semaines d'intersession		
Module 3 : Elaboration d'un projet professionnel – lancement – 30 minutes						
Se connaitre : identifier les enjeux	Faire réagir sur les convictions par rapport à la réussite : "je réussis si..." Présentation du questionnaire d'autoréflexion	30mn	Diaporama Vidéo projecteur Questionnaire d'autoréflexion	Pour les parents et acteurs du territoire ne faire que la partie sur les convictions et organiser un débat sur comment peuvent-ils accompagner leurs enfants Deuxième travail d'intersession d'où l'importance de prévoir 2 à 3 semaines d'intersession		
Conclusion de la séquence 1 – 5 minutes						
Créer les conditions de réussite de la séquence 2	Demander aux participants ce qu'ils retiennent de cette première séquence Remercier les participants Rappeler la date de la séquence 2 et les travaux à réaliser en intersession	5 mn	Diaporama Vidéo projecteur	Pour les parents et acteurs du territoire pas de deuxième séquence ni de travail d'intersession Distribution de la grille d'évaluation de satisfaction autres acteurs		

Modalités d'animation		Durée	Outils	Note
Introduction – 10'				
Se remettre en action	Rappel du programme et des règles du jeu Demander à chaque participants une idée clé ou une question sur la séquence 1 Rappeler que cette séquence se déroule sous la forme d'atelier participatif	10 mn	<u>Diaporama</u> Vidéo projecteur	Il est important que chaque participant ait pris la parole
Module 2 : Exploration des métiers et des professions – finalisation – 1h				
Réaliser une enquête sur les métiers et professions	Chaque binôme présente en 3 minutes le résultat de son analyse sur le métier et les enseignements qu'il retire de ce travail Répondre aux questions éventuelles sur la réalisation de l'enquête et rappeler que ce travail devra se faire plusieurs fois en fonction de l'évolution de leur projet	1h	<u>Diaporama</u> Vidéo projecteur	
Module 3 : Elaboration d'un projet professionnel – suite – 1h45				
Se connaître : Evaluer ses atouts, ses limites, sa passion et ses intérêts en vue du choix de son projet professionnel	En trinôme analyse des questionnaires d'autoréflexion – 3 x 10 minutes : <ul style="list-style-type: none"> - Chaque participant présente ses réflexions à ses équipiers pendant 5 minutes, les autres écoutent - Puis pendant 5 minutes, ils échangent, posent des questions pour aller plus loin : voir en quoi le métier révélé correspond mais aussi les contraintes associées au vu de l'analyse métier et les moyens de les lever En individuel, chacun note les raisons de son choix et pourquoi il pense réussir dans ce métier En grand groupe échange sur les impressions suite à ce travail	45mn	<u>Diaporama</u> Vidéo projecteur <u>Questionnaire distribué en séquence 1</u>	En introduction du travail en groupe, bien rappeler les règles de bienveillance et d'écoute

Modalités d'animation		Durée	Outils	Note
Objectifs				
Rédiger son projet professionnel	<p>Rappeler l'importance d'être acteur et auteur de son projet</p> <p>Présenter la structure du projet d'orientation scolaire et professionnelle</p> <p>Chaque participant formalise son projet et définit les actions à mener pour le faire aboutir</p> <p>Chaque participant présente en max 2 minutes ce projet</p> <p>Insister sur l'importance des stages en entreprise</p>	1h	Structure du projet	
Module 4 : Exploration des formations techniques - 30 mn				
Identifier les dispositifs de formation de l'EFTP au Bénin	<p>Présenter les dispositifs de formation de l'EFTP</p> <p>Répondre aux questions des apprenants</p> <p>Insister sur les formations en lien avec les projets des apprenants et sur l'importance de se renseigner sur les modalités d'apprentissage, les couts...</p>	30mn	<p>Diaporama</p> <p>Vidéo projecteur</p>	Cette partie est à ajuster en fonction des documents du ministère et de la réalité de votre territoire
Conclusion de la séquence 2 – 5 minutes				
Créer les conditions de réussite de la suite de la réflexion	<p>Demander aux participants ce qu'ils retiennent</p> <p>Distribuer les grilles d'évaluations de satisfaction</p> <p>Remercier les participants</p> <p>Rappeler les dates des journées de l'orientation si vous en avez organisé sur le territoire Inviter les participants à visiter votre école</p>	5 mn	Grille d'évaluation de satisfaction bénéficiaires en orientation	<p>Les grilles d'évaluation peuvent le cas échéant être distribuée puis chaque apprenant la remet à son professeur qui les transmet à l'animateur</p> <p>Cette grille peut aussi être transmise par voie digitale</p>

3.3 - Animer une séquence d'orientation en individuel

Objectifs et modalités générales

L'objectif de la séquence d'orientation scolaire individuelle est de permettre à l'apprenant de consolider ou réviser son orientation au regard de l'évolution de :

- Sa motivation
- Ses compétences et potentiels
- Ses possibilités matérielles

Elle se déroule sous la forme d'entretiens individuels à l'entrée dans la formation ou à mi-parcours.

Cas 1 : l'apprenant a bénéficié des séquences collectives

Dans ce cas l'accompagnateur reprend avec lui les outils utilisés ainsi que ses résultats scolaires pour analyser la cohérence du projet d'orientation et l'aider à le réorienter en respectant les règles de bienveillance et de confrontation positive.

Le cas échéant, l'accompagnateur organisera un rendez-vous tripartite avec les parents pour échanger sur ce projet d'orientation.

Cas 2 : l'apprenant n'a pas bénéficié des séquences collectives

L'apprenant n'a pas bénéficié des séquences collectives mais fait la démarche de réfléchir à son orientation.

Dans ce cas, le processus est le suivant :

	Objectif	Modalités
RV 1	Se connaître : Evaluer ses atouts, ses limites, sa passion et ses intérêts en vue du choix de son projet professionnel	Echange sur les raisons de la réflexion actuelle sur le projet d'orientation Rappel de l'importance de bien se connaître pour réussir son projet d'orientation Mise à disposition du questionnaire d'autoréflexion
RV 2	Se projeter sur les métiers au regard de la formation choisie et de ses motivations et capacités	Debrief du questionnaire d'autoréflexion Identification des métiers souhaités Mise à disposition de l'outil questionnaire sur les métiers
RV 3	Ré-ajuster son projet d'orientation	Rappel sur l'importance d'être acteur et auteur de son projet Mise à disposition du document projet d'orientation scolaire et professionnelle
RV 4	Conclure	Debrief final et ajustement de l'orientation Évaluation : Grille d'évaluation de satisfaction bénéficiaires en orientation

4 - Les outils de l'accompagnateur

4.1 - Les outils pour mettre en œuvre le présent guide

[Le powerpoint d'animation des séquences collectives](#)

Base de vidéos Eurocham

[Questionnaire sur les métiers](#)

[Questionnaire d'auto-réflexion Structure du projet d'orientation](#)

[Grille d'évaluation de satisfaction bénéficiaire en orientation](#)

[Grille d'évaluation de satisfaction autres acteurs](#)

4.2 - Annexe informative pour les accompagnateurs

Deux orientations possibles d'un projet professionnel : auto-emploi ou l'emploi salarié

NB : les 2 orientations ne sont ni exclusive l'une de l'autre, ni hiérarchisée, il s'agit ici d'avoir des repères pour faciliter l'orientation de l'apprenant en fonction de ses spécificités.

Auto-emploi	Emploi salarié
Il s'agit de créer son propre emploi AGR ou entreprise	Il s'agit de travailler au sein d'un organisation existante
Les actions à mener pour se préparer	
<ul style="list-style-type: none">- Stages en entreprise : se faire mieux former à la pratique, s'inspirer des expériences des autres pour créer sa propre entreprise- Définition de son projet et de ses axes différenciant sur le marché- Elaboration d'un plan d'affaire cohérent en fonction de son étude de marché- Recherche de financement pour financer son développement jusqu'à atteinte du niveau de rentabilité où il pourra commencer à se rémunérer- Installation et le lancement	<ul style="list-style-type: none">- Stages professionnels : développement des compétences pratiques pour faciliter l'embauche ;- Formation aux techniques de recherche d'emploi : rédaction d'une lettre de motivation, rédaction d'un curriculum vitae (CV)- Préparation d'un entretien de recrutement- Création d'un réseau professionnel
Les qualités à développer	
<ol style="list-style-type: none">1. La confiance en soi (prêt à vivre la différence, prêt à supporter des attitudes négatives comme la jalousie, la mesquinerie, le manque de reconnaissance et de compréhension, l'étroitesse d'esprit)2. L'optimisme (croire à la réussite même en cas de difficultés)	<ol style="list-style-type: none">1. L'implication dans le projet de l'entreprise2. Le sens du devoir et respect de la hiérarchie3. Le respect des règles du travail4. Le respect des heures de travail : ponctualité et régularité5. La volonté d'atteindre les objectifs fixés6. L'observation de la discrétion et du secret professionnel

<ol style="list-style-type: none"> 3. La détermination, l'audace (être prêt à modifier ses habitudes de vie) 4. La débrouillardise 5. L'autonomie (dans des situations difficiles, être capable de prendre des décisions importantes soi-même) 6. L'ouverture d'esprit (travailler avec des personnes différentes ou qui pensent différemment, se remettre en question, être résilient) 7. La passion (se dire « ça doit marcher » ; être prêt à tout mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs) 8. Le pragmatisme (être prêt à passer à l'action, être capable d'apprendre par essai-erreur) 9. La capacité de communiquer de façon persuasive (être capable de préciser son idée, de vendre son idée de façon convaincante) 10. La capacité d'innover (faire des choses de façon nouvelle, agir autrement) ; 11. La capacité à prendre des risques calculés ; 12. La tolérance aux stress (situations imprévues à supporter, supporter seul le poids des décisions prises quotidiennement); 13. La résistance physique (prêt à travailler beaucoup, à se décarcasser, à veiller, voyager, se priver des choses qu'on aimait); 14. Le sens de l'organisation, de la planification ; 15. Savoir vendre des idées et des biens matériels. 	<ol style="list-style-type: none"> 7. L'intégrité et la loyauté aux valeurs de l'entreprise 8. La force de proposition 9. La capacité à innover dans le cadre de la stratégie et des valeurs de l'entreprise 10. La capacité à décider et à gérer les aléas conformément aux intérêts et aux règles de fonctionnement de l'entreprise 11. La capacité à travailler en collectif 12. La capacité à travailler sous pression 13. Le respect de la législation de travail en vigueur dans le pays
--	---

Structure type d'un témoignage

Il est important de préparer le témoignage avec l'intervenant en amont et aussi de valider sa durée

Structure type :

- Le témoin salue les apprenants, se présente brièvement et aborde son témoignage sous la forme d'un récit de vie relatif à son métier ou profession.
- Il présente les motivations qui l'ont poussé à embrasser le métier, les conditions de sa formation, son insertion professionnelle (installation ou recrutement), les conditions d'exercice du métier, les qualités requises, ses difficultés et les avantages déjà tirés du métier, et enfin les perspectives et quelques conseils pratiques.
- Pendant l'exposé du témoin, l'animateur suit avec attention et relance le témoin sur certains aspects omis.
- A la fin, le témoin remercie les apprenants pour leur attention.
- L'animateur remercie à son tour le témoin et les élèves et ouvre le débat.
- Les apprenants qui le désirent réagissent de façon concise (commentaire ou question) à tour de rôle.
- Le témoin prend la parole pour répondre aux préoccupations des participants.
- L'animateur demande ensuite à quelques participants de relater les leçons tirées du témoignage.

Site de référence

[Accueil – Onisep](#) . [Apprendre et s'orienter gratuitement \(olecio.fr\)](#) . [Accueil | Oriane](#)

5 - Evaluation du dispositif

Au niveau de chaque établissement ou de chaque territoire il est nécessaire d'évaluer à la fois la satisfaction des acteurs au moment de l'action mais aussi les effets des animations sur l'orientation professionnelle des apprenants dans les établissements.

Pour ce qui est de l'aspect satisfaction des acteurs, des outils d'évaluation doivent être mis en œuvre après chaque action collective ou individuelle. Il s'agira pour avoir une vision globale de les consolider.

Pour ce qui est de l'évaluation d'impact, des enquêtes pourront être mise en œuvre sur la base des objectifs annuels fixés.

Exemple de critères : taux d'entrée en enseignement technique, pourcentage d'élèves finissant la formation avec succès, nombre d'élèves poursuivant leur activité dans le domaine de formation...

CONTACTS :

+229 91 68 21 21 / info@eurochambenin.com



Eurocham Bénin